



antony à gauche !

■ n°1 ■ juin 2008 ■

le journal de la
section d'Antony
du parti socialiste

édito

Un an après l'arrivée de Nicolas Sarkozy à la tête de l'État, deux mois après la réélection de l'équipe en place à Antony, **le journal des socialistes de notre ville est devenu une nécessité** : Une évidente lutte contre les régressions sociales que l'UMP impose aux Français, une évidente vigilance sur la démocratie locale et nationale, une évidente force de proposition.

Vous l'aurez compris, cette publication sera donc avant tout **un journal de combat et de propositions** : un combat pour les valeurs fondamentales qui lient notre république, des propositions pour que le quotidien de tous les citoyens s'améliore à la force des idées de gauche.

Mais bien au-delà d'une émanation des socialistes, il s'agira d'en **ouvrir la rédaction aux associations et à la vie des quartiers** : ces pages seront celles de tous les citoyens, y compris ceux à qui l'on ne donne que rarement la parole. Ce premier accueille donc avec un grand plaisir la Ligue des droits de l'Homme.

La naissance d'un journal est toujours une bonne nouvelle : c'est l'assurance que **le débat démocratique est toujours vivant**. Et pour cela, mieux vaut compter sur la gauche que sur une droite antonienne qui, fidèle à sa tradition de fermeture, accorde « généreusement » aux groupes d'opposition un tiers de page (sur 48 !) dans le bulletin municipal.



Oui, décidément, la naissance de ce journal est une bonne nouvelle.

Étienne Fillol.

Europe L'Europe sociale attendra

Le 1er juillet 2008, la France va prendre la direction du Conseil de l'Union Européenne. Les quatre priorités affichées par Nicolas Sarkozy pour cette présidence française sont l'immigration, la défense, le développement durable et la politique agricole commune. Sans nier l'importance de ces dossiers, le Parti Socialiste regrette que la réorientation sociale de l'Union Européenne ne soit pas à l'ordre du jour.

Si Xavier Bertrand affirme que « l'union Européenne ne doit pas rester à un minimum en matière sociale », pourquoi alors cette question n'apparaît-elle pas dans les priorités de la présidence française ? **Comment croire à cette volonté lorsque, en France, on subit depuis un an la politique injuste de ce gouvernement**, avec par exemple les franchises médicales, la réforme des retraites ou le paquet fiscal pour les plus riches.

L'Union Européenne, une des régions les plus riches de la planète...

... pourtant une personne sur six y vit en dessous du **seuil de pauvreté**. Cela représente **74 millions** de personnes !

Pour le Parti Socialiste, **l'éradication de la pauvreté et le refus de l'exclusion doivent être des objectifs prioritaires pour l'Europe**. Pour cela, il faut mettre en place une stratégie de croissance dynamique et durable et œuvrer à l'amélioration des mécanismes sociaux à l'échelle européenne.

Parmi les sujets à mettre à l'ordre du jour pour faire émerger des consensus avec nos partenaires :

- une politique d'investissement dans la recherche, l'éducation, le marché du travail, la prise en charge de l'enfance,
- la promotion des négociations collectives européennes à travers des syndicats puissants,
- la mise en œuvre d'un revenu minimum national défini en fonction du PIB par habitant,
- la lutte contre les discriminations.

La laïcité, l'harmonisation fiscale, la protection des services publics font également partie des domaines clés dans lesquels **l'Europe doit agir au plus près des citoyens**.

sommaire

Europe sociale	1
Logement	2
Pascal Buchet	3
LDH	4
En vélo à Antony	4

Entreprises de démolition

Logement social

La droite nous l'a démontré depuis un an au plus haut sommet de l'État : elle ne montre jamais son vrai visage pendant les campagnes électorales. A la pêche aux voix, **elle cache sa dureté envers les plus faibles** mais, une fois au pouvoir, sa vraie nature éclate : politique sociale injuste, démantèlement méthodique du service public, stratégie du bouc émissaire, traque des immigrés, politique étrangère tournant le dos aux droits de l'homme... Un an après l'élection de Nicolas Sarkozy, les exemples de ses reniements de campagne sont innombrables.

“ Les classes moyennes seront de moins en moins éligibles au parc HLM ”

En l'espèce, emblématique est l'annonce de **l'abaissement du plafond de ressources HLM de 10 %**. Au moment même où la dégringolade du pouvoir d'achat étrangle tous les Français, où le coût du logement pèse de manière insupportable sur toutes les familles, le gouvernement déclare vouloir limiter le nombre de Français pouvant prétendre à un logement HLM : « *La part des ménages français pouvant prétendre à un logement HLM est de 70% contre 60% il y a dix ans. Nous allons corri-*

ger cet effet pour éviter d'allonger inutilement la file d'attente des logements sociaux » (Nicolas Sarkozy, 11 avril 2008). En clair : pour réduire la file d'attente et plutôt que de répondre aux demandes, « on » enlève des gens de la queue et « on » est fier d'annoncer une meilleure efficacité. Les classes moyennes qui souffrent déjà de loyers incroyablement élevés seront de moins en moins éligibles au parc social. **La mixité sociale, par voie de conséquence en prend pour son grade.** Et les 1500 familles antoniennes qui attendent aujourd'hui un logement social savent que leur dossier est loin de progresser dans les méandres de cette politique injuste.

“ Le Noyer-Doré : « un quartier en devenir »... mais pas pour ses habitants ”

Car à Antony, l'UMP est fidèle à la stratégie de l'hôte de l'Élysée.

« Un quartier en devenir » affiche-t-on fièrement sur le site du futur chantier du Noyer-Doré ? Pour certains promoteurs peut-être, mais assurément pas pour les habitants actuels qui ne pourront s'offrir le loyer de ces logements flambant neufs, bien plus élevés que ceux des HLM qu'ils occupent aujourd'hui.

Le **Plan Local d'Urbanisme** montre la politique de ségrégation que mène Jean-Yves Sénant et sa majorité : les quelques (très) rares lo-



gements sociaux prévus dans l'orientation future de la ville le sont en périphérie (US Metro, Bas-Graviers, CEMAGREF) sans lieu de vie de proximité, sans lien avec le reste de la cité.

A l'échelle nationale comme locale, **la droite envisage la population comme une juxtaposition de catégories, qu'elle soient sociales ou communautaires.** Aussi, plutôt que créer du lien entre les hommes, elle préfère les ranger dans des boîtes.

Un signe fort en faveur de la mixité aurait été de **créer des logements à loyers aidés au Centre Ville, d'aménager de véritables liaisons entre les quartiers, d'implanter des pôles de commerces en périphérie.**

Au lieu de cela, suivant scrupuleusement la politique injuste et communautariste de son maître à penser élyséen, **la majorité municipale, à peine élue, tourne déjà le dos à l'intérêt des 60.000 Antoniens et la richesse que constitue leur diversité**

La France épinglée par le Conseil de l'Europe



Pour la première fois, un constat de **violation de la Charte des droits sociaux en matière de logement** a été rendu par le **Conseil de l'Europe** : il a jugé que la France violait plusieurs dispositions, notamment :

- les procédures d'expulsion et leur mise en œuvre,
- l'offre insuffisante de logements à un coût accessible pour les plus pauvres,
- les modalités d'attribution des logements sociaux, manquant "d'équité et de transparence",
- la construction insuffisante de logements sociaux,
- le manque de place en foyers pour sans-abri,
- l'insuffisance, au niveau des municipalités, des capacités d'accueil de jour et d'hébergement de nuit adaptées aux différentes situations.

Pascal Buchet, Maire de Fontenay-aux-Roses

une ville de gauche à l'épreuve du logement social

Interview

Antony à Gauche : Pouvez-vous nous brossez en quelques chiffres le logement social à Fontenay-aux-Roses ?

Pascal Buchet : La part des logements sociaux dans la ville est actuellement de 25% soit environ

2500 logements sociaux. Durant les années 90, le choix fait par ICADE - filiale désormais cotée en bourse de la Caisse des Dépôts - d'augmenter fortement les loyers nous a fait perdre près de 1500 logements ! L'équipe municipale met donc tout en œuvre pour que ces logements soient conventionnés afin de revenir à des loyers modérés accessibles à la grande majorité des habitants. D'ores et déjà, nous avons passé une convention permettant de limiter les hausses de loyer de ces logements (pour les familles qui dépensent plus de 20% de leurs revenus pour se loger ou encore pour les plus de 70 ans) et de bénéficier de logements aux loyers accessibles aux 550 demandeurs de logement actuellement inscrits au service municipal du logement.

AAG : Quels sont les moyens dont dispose un maire pour mener une politique volontariste de mixité sociale ?

PB : En amont, nous sommes extrêmement vigilants sur le foncier de la ville susceptible d'être vendu. Ainsi,

“ Nous avons passé une convention permettant de limiter les hausses de loyer ”

lorsqu'un immeuble est en vente, la ville intervient pour éviter que les loyers augmentent ou en le faisant acquérir par un bailleur qui pratiquera des loyers modérés. Si c'est nécessaire, nous pouvons utiliser notre droit de préemption dès réception de la Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA). Désormais, il existe un Établissement Public Foncier (EPF) qui

permet d'assurer le portage du foncier le temps de mener l'opération et ainsi d'acquérir des terrains ou immeubles en vente pour y réaliser du logement social. Chaque commune, après contractualisation, peut y recourir pour porter une opération spécifique. La mise en place d'un Plan d'Occupation des Sols pour fixer les conditions de construction sur le territoire communal est aussi importante pour maîtriser le foncier et ga-



Pascal Buchet, Maire de Fontenay-aux-Roses et Conseiller Général

rantir cette mixité.

AAG : La gestion du parc de logements doit s'accompagner d'une véritable politique d'urbanisme assurant la présence de commerces de proximité et de lieux de vie dans tous les quartiers. De quels outils disposez-vous pour mener cette politique ?

PB : De la même façon que pour la politique du logement, le maintien de services et commerces de proximité demande un long travail en amont de partenariat notamment avec les bailleurs. Désormais, nous nous sommes dotés d'un droit de préemption pour acquérir un local commercial et le revendre à un commerce attendu. La Ville de Fontenay-aux-Roses a déjà mis en œuvre ce nouveau droit de préemption évitant ainsi le remplacement d'un marchand de chaussures par une banque. Divers contacts sont en cours pour permettre l'installation dans ce local d'un commerce répondant aux attentes des habitants.

AAG : On parle de mixité sociale mais concrètement quel est le bé-

néfice d'une telle politique pour votre ville ?

PB : Le principal objectif de cette politique vise à permettre aux Fontenaisiens de pouvoir continuer à vivre dans leur commune. De plus en plus, nous voyons en effet des personnes obligés de quitter leur ville suite à un accident de la vie (chômage, divorce) ou encore au moment de la décohabitation des jeunes adultes. Il est indispensable de tout mettre en œuvre afin de créer des logements accessibles pour tous. Il est d'ailleurs important de préciser que cette politique ne passe pas uniquement par la construction de logements mais également par la réhabilitation du bâti existant avec des loyers moins chers que dans le privé. Enfin, je tiens à rappeler que 64% des habitants de ma commune ont des revenus inférieurs aux plafonds leur permettant d'accéder à un logement social. Près de la moitié des habitants ne peuvent se loger sans s'endetter si les loyers dépassent les 6 €/m² et les deux tiers à 9 €/m² (plafond du logement social). Quand on sait que les loyers du privé dépassent

“ Il est indispensable de tout mettre en œuvre afin de créer des logements accessibles pour tous ”

les 15€/m², on comprend aisément qu'il faut du logement social dans nos communes et que les 20 % fixés par la loi ne sont qu'un plancher et qu'il faut aller bien au-delà ! et quand on sait que près de la moitié des communes de notre département, toutes de droite, ne respectent pas la loi avec moins de 20% de logements sociaux, on voit que c'est surtout là qu'il faut aussi agir pour réussir une vraie mixité.



Les sans papiers représentent pour la **Ligue des droits de l'Homme** un double enjeu : nous nous devons bien entendu de **les protéger et de les aider**, mais aussi nous voulons faire en sorte que leur statut évolue vers la **régularisation** : ils doivent pouvoir bénéficier de droits, en particulier celui de circuler librement sur le territoire français et de rendre visite à leurs familles à l'étranger.

R.E.S.F.



Ces derniers temps, nous avons travaillé sur ces deux aspects. D'abord par notre soutien au **Réseau Éducation Sans Frontière (RESF)** pour permettre la création d'une antenne pour le secteur Antony/Bourg-la-Reine (ouverte depuis un mois,

tous les premiers et troisièmes mardis du mois, de 18h30 à 19h30).

Il faut savoir que la période des vacances est un moment « privilégié » pour les autorités, qui profitent de l'absence des militants pour expulser sans état d'âme.

Restons vigilants et cette période ne sera pas une période d'expulsion !

Les sans-papiers de Véolia à Wissous

Le combat que nous soutenons depuis le début du mois de mai est celui des **grévistes sans-papiers du groupe Véolia, à Wissous**. Et ce combat nous le menons avec la CGT, ATTAC, PCF, PS, MARS-GR, Verts, PRS, CCA, CAA, élus Union pour Antony, élus Antony+.

Nous avons enregistré plus de 3.000 signatures sur la pétition réclamant leur régularisation. Les Antoniens

se sont montrés généreux : argent collecté et de nombreux parrainages pour les grévistes invités à la soirée du Secours Populaire du 24 mai dernier : une formidable soirée de solidarité, chaleureuse et généreuse (et très... dansante !)

A ce jour, 14 régularisations (sur 19 grévistes) obtenues pour nos amis de Wissous.

Alors que dire ? **Que l'action continue pour les 5 restants ! C'est le moins que nous puissions faire en cette année où nous fêtons les 60 ans de la déclaration universelle des droits de l'Homme.**

Ligue des droits de l'Homme, section d'Antony.

Venez rencontrer le **Parti Socialiste d'Antony :**

Tous les **samedis 9h30-12h**
50 rue Prosper Legouté
92160 Antony

Tél : 01.46.74.09.96

« Chers habitants d'Antony... »

L'actualité nous touche plus ou moins, mais souvent de plus près que ce que nous ne le croyons. Ainsi tout ce que nous rapportent les médias sur la **chasse aux sans papiers** se joue également à notre porte : des employés de **Véolia à Wissous**, des familles, de jeunes majeurs scolarisés au lycée Descartes se battent actuellement pour leur régularisation.

Non, tout ce qui se passe dans notre pays n'est pas éloigné de notre quotidien : **ce sont peut-être nos voisins, des camarades de notre enfant, des collègues de travail...**

Savoir que cela se joue aussi à côté de chez nous nous rendra peut-être plus concernés, plus humains...

Adhérez maintenant !



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite contacter la section d'Antony du Parti Socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

• Parti Socialiste - 50, rue Prosper Legouté - 92160 Antony • Tél. : 06.72.71.83.24 •

Antony ou le risque du vélo

A Antony, **faire du vélo est un pari risqué** : pas une piste cyclable pour se rendre au centre ville, au collège ou au lycée !



Faire du vélo dans la ville c'est rouler dans des rues étroites où les voitures vous frôlent, c'est emprunter des avenues très fréquentées, c'est faire de grands détours pour suivre les sens de circulation.

La seule piste continue est celle qui mène à Paris par la Coulée verte, le reste n'est que morceaux épars aboutissant sur des voies circulées.

directeur de la publication : Daniel Pompier - 50, rue Prosper Legouté - 92160 Antony ■ rédacteur en chef : Etienne Fillol ■ impression : Fédération PS 92 - 88 avenue Jean Jaurès - 92140 Clamart ■ comité de rédaction : Marie Alice, Sylviane Aschehoug, Isabelle Courtillat, Pascale Jacquin-Ravot, Danielle Penneroux, Sylvie Touzet, Sylvain Verdier ■ courriel : journal.ps.antony@gmail.com

